

---

[Imprimer](#)

## **ZAC Satory Ouest : une consultation pour la maîtrise d'œuvre des espaces publics**

Image

---

## **L'EPA Paris-Saclay souhaite conclure un accord-cadre de maîtrise d'œuvre des espaces publics de la ZAC Satory Ouest à Versailles (Yvelines).**

“Le plateau de Satory, situé sur la commune de Versailles, est l'un des secteurs stratégiques de l'OIN Paris-Saclay, indique l'aménageur. Il a vocation à accueillir un quartier de ville mixte, exemplaire et innovant en matière d'interpénétration entre ville et nature, ainsi que de mobilité urbaine et un pôle économique d'innovation s'appuyant sur les filières de la mobilité et de La Défense.”

Le projet d'espace public, pour lequel l'EPA prévoit un accord-cadre de maîtrise d'œuvre, est structuré autour d'une trame verte largement dimensionnée. Cet accord-cadre doit permettre d'assurer la maîtrise d'œuvre paysagère et technique, en veillant à la cohérence des aménagements avec les projets. Le lauréat de la consultation, qui sera connu en mars 2022, devra également gérer le suivi des projets immobiliers et d'infrastructures qui s'y déroulent, en lien avec l'urbaniste-coordonnateur, groupement mené par l'agence Pranlas-Descours.

### **Durée maximale de 8 ans**

Trois catégories de missions doivent être confiées dans ce cadre : la maîtrise d'œuvre paysagère et technique ; le suivi paysager et technique des projets immobiliers et d'infrastructures ; les études techniques générales. Le groupement d'études, mené par un paysagiste mandataire, “devra comprendre notamment un bureau d'études VRD et un éclairagiste concepteur lumière”, précise l'EPA Paris-Saclay.

Passé selon la procédure formalisée avec négociation, cet accord-cadre sera conclu pour une durée maximale de huit ans, période de reconduction comprise, afin d'aller jusqu'à la mise en service de la ligne 18 du Grand Paris express, prévue à l'horizon 2030.

[Consulter l'avis](#)